Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 4 JUIN :

Aujourd'hui, Pentecôte; demain, saint Boniface.

165e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 52; coucher à 20 h. 46.

Lune : Premier quartier du 2. Pleine lune le 9.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 juin (région Nord): Vents faibles ou modérés de Nord-Ouest, ciel nuageux, belles éclaircies, gouttes d'eau par place; temps frais. Le minimum de température sera d'environ 7°.

Bains-douches, rue des Longues-Haies, de 7 à 12 h.

Œuvre de Saint-François Régis (mariages des indigents), 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 heures.

Pharmacies de garde: MM. Flanginy, 200, rue de l'Ommelet; Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir; Masset, 11, rue d'Alsace.

Ce qu'a marqué le thermomètre

Comme on pouvait le prévoir, la température a fraîchi beaucoup, par suite des pluies abondantes tombées de tous côtés, excepté chez nous. Dès le petit jour, le ciel est resté couvert avec quelques éclaircies et aussi quelques essais de pluie qui n'ont même pas eu l'avantage de mouiller le sol.

Le thermomètre qui, à 7 h., marquait + 12° ne s'est pas élevé, au cours de la journée, au-dessus de + 17°, température constatée vers 14 h.

A la tombée de la nuit, à cause surtout du vent du Nord-Ouest quelque peu imprégné d'humidité, le thermomètre est descendu et accusa + 13° à minuit en ville où le vent et le froid se font sentir moins vifs qu'à la campagne.

LA SOUSCRIPTION

pour l'érection d'un monument à la mémoire des soldats morts pour la France pendant la guerre

La Chambre de Commerce de Roubaix nous prie d'insérer l'appel suivant :

Le projet d'érection d'un monument à la mémoire des soldats morts pour la France, pendant la grande guerre, répond à un désir trop manifeste de la population roubaisienne pour qu'il soit nécessaire d'en faire ressortir l'heureuse conception.

Dans un admirable élan de générosité, d'abnégation et de patriotisme, des milliers d'enfants de Roubaix ont fait le sacrifice sublime de leur vie, pour défendre nos foyers et tout ce qui s'y rattache moralement et matériellement, par l'esprit et par le cœur.

Ils sont tombés courageusement, sous les plis du drapeau tricolore, pour nous sauver de la barbarie allemande et faire triompher la cause du droit contre celle de l'iniquité.

Le moment est venu d'honorer leur mémoire de notre pieux et reconnaissant souvenir. Tous les Roubaisiens tiendront à accomplir ce devoir en collaborant chacun suivant ses facultés, à l'érection du monument qui est projeté, à la jonction des boulevards de Paris et Gambetta, sur l'emplacement actuel de la Fontaine des Trois-Grâces. Ce monument rappellera aux générations, dans une muette éloquence, ce que furent les héros dont il magnifiera la bravoure et perpétuera la mémoire. Chacun y trouvera un exemple de patriotisme et d'union nationale.

L'érection projetée ne peut être assurée dignement qu'au moyen d'une souscription publique.

Cette souscription est ouverte. Que toutes les bourses lui fassent bon accueil et le succès en sera certain.

La Chambre de Commerce, la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, l'Union des Sociétés Patriotiques et Militaires et les Amis de Roubaix, font à cet égard l'appel le plus pressant à la population.

La Chambre de Commerce et les groupements qui l'entourent dans la circonstance, ont confiance qu'ils seront entendus de leurs concitoyens, et que ceux-ci se feront un honneur d'inscrire leurs noms sur la liste du souvenir de nos morts glorieux.

La centenaire de la rue Pauvrée

C'est demain, lundi, à 10 heures, qu'aura lieu en l'église Saint-Martin, la messe solennelle d'actions de grâces à l'occasion du centenaire de Mme Auguste-Lepoutre-Descamps.

Un Comité s'est formé pour donner plus d'éclat à cette belle cérémonie. Déjà, dans la journée de samedi, des mâts, surmontés d'oriflammes tricolores, ont été plantés sur tout le parcours de la rue Pauvrée.

La messe sera célébrée par M. l'abbé Lepoutre, vicaire à Bruges, cousin de la centenaire. Au cours de la cérémonie religieuse, le « Choral Nadaud » se fera entendre.

Les noces d'or des époux Desomer-Van Cleven

Le lundi de la Pentecôte, les époux Desomer-Van Cleven, qui habitent, 318, rue Pierre-de-Roubaix, fêteront, en famille, le 50e anniversaire de leur mariage.

Entourés de leurs enfants et petits-enfants,

M. & Mme DESOMER-VAN CLEVEN

ils se rendront, à 10 h. 30, à l'église Saint-Michel, où une messe sera célébrée à leur intention.

François Desomer, né à Gand le 27 janvier 1849, et Louise Van Cleven, née à Bruges le 31 décembre 1845, se sont mariés à Roubaix le 10 juin 1872.

De leur union sont nés cinq enfants, dont trois, — trois garçons — sont encore en vie.

L'âge n'a point altéré l'excellente santé de M. Desomer, qui travaille comme mécanicien chez MM. Mathon et Dubruille, à Tourcoing. Ancien combattant de 1870, il porte fièrement le ruban vert et noir des vétérans de cette terrible guerre. Quant à son épouse, elle vaque aux soins du ménage.

Fixés depuis 13 ans dans le quartier, les nouveaux jubilaires jouissent de l'estime unanime des habitants, qui se plaisent à reconnaître leur honnêteté et leur bienveillance.

Désireux de conserver à cette fête un caractère d'intimité, qui s'accorde mieux avec leur modestie personnelle, les époux ont préféré ne point faire bruit de cet heureux anniversaire. C'est pourquoi, à l'encontre des jubilés de ce genre, aucune festivité ne sera donnée dans le quartier.

Une fête pour les mutilés et aveugles de guerre

La population roubaisienne aura prochainement l'occasion de manifester une nouvelle fois sa fraternelle sympathie envers nos chers mutilés et aveugles de guerre, sous une forme qui sera très attrayante pour elle.

Nous apprenons en effet, qu'une exposition-démonstration, conçue de façon originale, et agrémentée de divers éléments, se déroulera à la Salle du Central-Ciné-Théâtre, rue du Vieil-Abreuvoir, du 15 au 18 juin prochain.

Nous ne doutons pas du beau succès de cette fête, du programme de laquelle nous reparlerons prochainement.

JUSTICE DE PAIX. — Est rapporté le décret nommant à Roubaix canton Nord, M. Bruneau, juge de paix de Houdain, qui est maintenu à ce dernier poste.

PRIMES DU LEGS A. MOTTE-GRIMONPREZ. — Le Bureau de Bienfaisance nous prie d'insérer :

Hier, il a été annoncé, par erreur, que les bénéficiaires du legs Motte-Grimonprez qui ne sont pas encore venus chercher la prime qui leur a été accordée devaient se présenter au Bureau de Bienfaisance lundi prochain, dans la matinée. Les bureaux étant fermés ce jour-là, prière aux intéressés de se présenter *mardi matin, 6 juin.*

HALLE FLIPO : Beurre extra, 10 fr. Jambons cuits, très fins, 10 fr. le kil. Hollande gras, 6 fr.; vieux, 8 fr.; Gruyère, 7 et 9 fr.; Chester, 8 fr. Biscuits fins, 8 fr. le kil. Confiture, 2.95. Pain d'épices, 3 et 3.50. 91469d

MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR DE M. J. BRUNEEL. — La Commission administrative de l'Association syndicale du Commerce et de l'Industrie s'est réunie à son siège, vendredi soir, rue de la Gare, pour fêter, comme il convenait, son président, qui vient de recevoir la médaille du roi Albert. M. A. Scherpereel, l'un des vice-présidents de cette Association, s'est chargé, au nom de la Commission, de l'agréable mission de complimenter dans les meilleurs termes son distingué président, et de rappeler les éminents services rendus, par notre sympathique concitoyen, pendant l'occupation; il a fait ressortir son rôle admirable de la plus heureuse façon, en disant notamment :

Permettez-moi donc, mon cher président, de vous exprimer très chaleureusement et de tout cœur toute la joie que nous avons ressentie en apprenant la distinction dont vous venez d'être l'objet ; c'était enfin la juste récompense due au dévouement et à l'abnégation à toute épreuve que vous avez inlassablement apportés à l'exécution d'une tâche, d'autant plus digne et hautement appréciable, qu'elle fut ardue et non exempte de graves périls ; tâche modeste, parce qu'essentiellement discrète, que vous avez su réaliser, avec l'unique désir de servir la Patrie ; tâche très ardue, s'il en fut, qui exigeait toute la perspicacité d'un tempérament bien trempé comme le vôtre, pour déjouer l'astuce et la férocité méthodique du Boche impitoyable, toujours appliqué à terroriser nos malheureuses régions envahies. Toutes circonstances particulièrement difficiles, grâce auxquelles le souvenir et l'exemple de vos vertus civiques se perpétueront, parmi nous, comme une leçon continuellement vivante de ce que doit être le véritable patriote, dans l'accomplissement du devoir sous ses plus nobles formes.

Aussi, toute la population de notre chère ville de Roubaix pourrait-elle, en cette occasion, vous témoigner sa vibrante admiration en vous criant bien haut par ma voix : « Merci! Et honneur aux citoyens tels que vous. »

Par suite, l'hommage que je suis heureux de vous offrir aujourd'hui, au nom de notre Commission, représente, vraiment, la faible expression du vif sentiment de gratitude, éprouvé par nous tous pour votre conduite exemplaire, dont chaque Roubaisien garde en son esprit la mémoire. A ce titre, souffrez qu'avec la modeste offrande de ces quelques fleurs, nous vous prions d'accepter le tribut de notre reconnaissante sympathie, afin de marquer ainsi dans votre famille une des plus belles étapes de votre existence, en même temps que, dans notre chère Association Mutuelle, s'en gravera le meilleur souvenir.

M. Bruneel, très touché de cette marque spontanée de sympathie, remercia du fond du cœur, dans les termes les plus touchants, les vice-présidents et toute la Commission, qui avait bien voulu s'associer à cette manifestation, déclarant qu'il était très heureux d'une telle distinction, à laquelle il attache le plus grand prix, et assurant que son dévouement le plus entier serait toujours acquis à l'Association. En quelques mots, il retraça l'organisation à laquelle il avait modestement prêté son concours, en soulignant que tous, à sa place, en auraient fait autant; il fit ensuite ressortir le rôle important qu'elle avait joué et les services qu'elle avait rendus. Son récit intéressa vivement tous ses collègues, qui lui manifestèrent à nouveau leur plus vive approbation. Un punch d'honneur fut ensuite servi et tous se retirèrent, charmés de cette franche et cordiale manifestation dont chacun gardera le meilleur souvenir.

DEMAIN LUNDI les annonces seront reçues jusque 11 heures. Nos bureaux seront fermés l'après-midi. 91443d

LA GRANDE FETE DE CHARITÉ DU CERCLE SAINT-JOSEPH-DES-CHAMPS, de la rue de la Paix, qui doit avoir lieu dimanche prochain, 11 juin, s'annonce sous les meilleurs auspices. Nous pouvons assurer que tous, petits et grands, y trouveront des distractions nombreuses et variées. Les uns aimeront à tenter la fortune à la fameuse roue du bonheur, alors que d'autres préféreront se payer un tour de chevaux de bois. Mais tous passeront par le cinéma, où des films de la dernière actualité obtiendront un très grand succès de curiosité. Bientôt nous donnerons le programme détaillé de cette soirée. Pour le moment, nous nous contenterons de rappeler à tous les archers de la région, le grand tir de mises organisé pour toute cette journée du 11 juin, à partir de 7 h. Les visiteurs de la foire aux plaisirs trouveront aussi un buffet froid qui, par le menu et les conditions de tarif, donnera satisfaction à tous; sans compter qu'on y entendra de la belle musique, car on s'est assuré le concours d'un brillant orchestre.

COMPTOIR FRANÇAIS D'ALIMENTATION, 10, rue du Vieil-Abreuvoir (près de la Gde-Place). — Sucre en 1 kil., 2.60; cristallisé, 2.25. Café, le kil. 6.95. Lait Nestlé sucré, 2.55. Langouste (nouvelle pêche), 3.80-7.10. Huile de table, 3.55 le litre. Pruneaux, 3.90 le kil. Vin blanc, 2.10 le litre; rouge, 1.75-2.10; Bordeaux rouge depuis 2 fr.; blanc, depuis 2.50 la bout. Byrrh, 8.50. Bénédictine, 22 fr. Schiedam, 13 fr. Genièvre, 8.75. Rhum San Kita, le litre 15 fr. — Téléph. 15-24. (Ne pas confondre, aucune succursale). 91400

AU CERCLE POLYGLOTTE. — La conférence anglaise donnée vendredi soir au local du Cercle, par M. Boulouis, a obtenu un réel succès.

Possédant très bien son sujet, M. Boulouis a donné des explications très intéressantes sur toute la question des chemins de fer en remontant à leur origine, à Cugnot, qui fit la première locomotive.

Le conférencier a donné des précisions techniques sur les grandes transformations du rail et sur les types des locomotives les plus puissantes. L'exposé du travail immense réalisé au Canada pour l'établissement de la ligne Montréal-Vancouver, a été suivi avec le plus grand intérêt. Ajoutons que des projections électriques très réussies ont agrémenté cette conférence.

— La Commission du Cercle informe tous les membres que l'excursion annuelle est fixée au dimanche 25 juin. Ostende a été choisi pour but de cette excursion.

LUTTE CONTRE LA VIE CHERE. — Coopérative Roubaisienne de consommation, 42, rue Ste-Thérèse. — Très prochainement, ouverture d'un Comptoir de légumes frais, aux Halles Centrales. — Qualité irréprochable. — Prix sans concurrence.

Vente toute la journée aux actionnaires et au public. — Ristourne aux actionnaires comme pour les denrées d'épiceries. 91298

LA SOCIETE DES MEDAILLES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, pour suivre une louable coutume, fera célébrer une messe à l'intention des membres défunts, lundi, 5 juin, à 8 h., en l'église Sainte-Elisabeth. Le Comité fait appel aux nouveaux médaillés pour qu'ils viennent se grouper avec les sociétaires.

Réunion au local, 63, rue de Lannoy, à 7 h. 30.

VOICI LE PRINTEMPS, vos nettoyages et lessive seront agréables en employant la « LESSIVE JEANNE D'ARC ». 87636

LE CONCOURS DE LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — C'est toujours le jeudi 8 juin qu'a lieu le concours annuel de géographie, de 8 h. à midi. Mais par suite de l'indisponibilité des bâtiments de la rue du Grand-Chemin, 45, c'est à l'école des filles de la rue Saint-Vincent-de-Paul, que les candidats devront se rendre pour participer au concours.

Mmes les directrices et MM. les directeurs des établissements dont les élèves sont inscrits, voudront bien diriger ces derniers sur ce local nouvellement désigné, rue Saint-Vincent-de-Paul, école des filles, 1er étage.

LE COMITE ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT informe les mères de famille fréquentant la consultation de nourrissons de l'Ecole Pratique de la place Notre-Dame, que la séance du jeudi 8 juin n'aura pas lieu au dit local, qu'elle se fera à la Goutte de Lait, 26, rue de l'Union, à 3 heures, et que le jeudi 15 juin, la consultation reprendra comme d'habitude, à 3 heures, à l'Ecole Pratique de la place Notre-Dame.

MEDAILLE D'HONNEUR. — M. Maurice Dupisson, caporal à la 22e Section d'Infirmiers Militaires, infirmier à l'Ecole de Rambouillet, a obtenu, pour sa belle conduite, la médaille de bronze.

« A fait preuve du plus grand dévouement près des malades contagieux, a contracté une affection grave au chevet des malades qu'il soignait. »

Sa famille habite place de l'Abattoir, 15.

FETE DU QUARTIER DU SACRE-CŒUR (8, 9 et 10 juillet). — On nous prie d'insérer :

Le Comité adresse un pressant appel aux forains qui pourront s'installer place du Sacré-Cœur. Il demande aux personnes possédant chevaux et selles de vouloir s'inscrire, 45, boulevard de Strasbourg.

Une réunion aura lieu mardi 6, à 19 h. 30, 45, boulevard de Strasbourg, où les adhésions pour le carnaval d'été seront reçues jusqu'au 6 juillet.

FETE DU QUARTIER DE LA FOSSE-AUX-CHENES. — On nous prie d'insérer :

Le Comité prie les dames qui consentiraient à figurer la Reine des festivités et ses demoiselles d'honneur, de bien vouloir se faire inscrire au restaurant Georges, 20, rue de Tourcoing, Roubaix.

— Le Comité du Tournoi de Boules, « Estaminet de la Basse-Masure », 70, prie les commandants de bien vouloir faire parvenir ou remettre leurs listes d'engagements au plus tôt, pour prendre toutes mesures utiles.

UN INCENDIE, RUE DE SEBASTOPOL. — Samedi matin, vers 2 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Duvivier, constructeur, 26, rue de Sébastopol. Appelés immédiatement, les pompiers arrivèrent sur les lieux et se rendirent aussitôt maîtres du sinistre.

D'après l'enquête menée par M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, le feu aurait pris naissance dans un amas de sciure de bois et de paille. Les dégâts sont insignifiants.

RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE, GRAND'PLACE. — M. Charles Dupuis, 59 ans, demeurant rue Notre-Dame, 21, en passant samedi, un peu avant une heure, Grand'Place, a été renversé par l'automobile de la Société Nestlé, conduite par M. Arthur Rosses, âgé de 32 ans, demeurant boulevard Victor-Hugo, 24, à Lille.

Dans sa chute, M. Charles Dupuis s'est fait des contusions à la cuisse droite. Le blessé a reçu les premiers soins de M. le docteur Rousseau.

Une enquête a été ouverte par M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement, pour établir les responsabilités.

VOL D'UNE GLACE. — M. Desmet, s'est plaint à M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, qu'une glace d'une valeur de 22 fr. avait été démastiquée et dérobée à la porte de son immeuble, rue Neuve 17.

Une enquête est ouverte pour retrouver les auteurs de ce vol, qui remonterait à plusieurs jours.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge du propriétaire de l'auto portant le n° 5.285 D, pour avoir omis de faire fonctionner l'appareil avertisseur de sa voiture à l'angle des rues d'Isly et des Arts.

CROIX

Une rixe, rue de Strasbourg

Les deux belligérants se blessent mutuellement

Samedi, vers 14 h. 30, M. Bicheyre, commissaire de police de Croix-Wasquehal, était informé que deux hommes s'étaient battus et blessés, rue de Strasbourg, 1, où demeurent M. Léon Demeyer, 39 ans, et Mme Edouard Lambrecht, née Uranie Grammont, 39 ans.

Le mari de cette dernière, M. Edouard Lambrecht, dont elle vit séparée, était blessé grièvement à la tête.

Voici ce que l'enquête a établi :

Vers 14 heures, M. Ed. Lambrecht, qui est âgé de 39 ans et demeure actuellement à Bruges, vint au domicile de sa femme et fouilla les meubles de l'habitation. Une dispute s'ensuivit et Mme Uranie Grammont reçut quelques coups.

Sur ces entrefaites arriva Léon Demeyer; après l'échange de quelques paroles, il en vint aux mains avec Edouard Lambrecht. Celui-ci, renversé sur une table par Léon Demeyer, parvint à blesser son adversaire aux yeux.

Demeyer saisit alors un pot qui se trouvait à la portée de sa main et en asséna un coup violent sur la tête de son adversaire, qui s'écroula. Lambrecht était assommé par les coups reçus.

C'est alors que fut informé M. le docteur Swynghedauw. Il vint donner ses soins aux deux blessés.

Lambrecht a le cuir chevelu arraché et porte une large plaie à l'épaule droite. Devant son état grave, il a été transporté à l'Hôpital de la Fraternité, à Roubaix. Demeyer porte plusieurs plaies aux deux yeux.

L'enquête de la police continue.

LE FRATRICIDE DE CROIX AUX ASSISES

Le nommé Félix Opsomer, 38 ans, inculpé d'assassinat sur la personne de son frère, à Croix, a été transféré, samedi matin, à la prison de Douai. Il passera devant les prochaines assises.

LE JUBILÉ DE M. L'ABBÉ DECLERCK, CURÉ DE SAINT-PIERRE. — On nous prie d'insérer :

Le Comité des œuvres paroissiales de Croix (Saint-Pierre), remercie les personnes qui se sont présentées au patronage dimanche dernier, de l'empressement et de la générosité qu'elles ont témoignés en faveur de la souscription ouverte en vue de la restauration du toit de l'église.

» Il se tiendra de nouveau en permanence au Patronage, le dimanche de la Pentecôte, depuis la fin de la messe de 6 h., jusqu'à 12 h., afin d'y recevoir les offrandes des personnes désireuses de prendre part à la souscription et qui en auraient été empêchées la semaine dernière. »

FUNERAILLES D'UN BRAVE. — Les funérailles de M. Achille Broues, décédé à Paris, le 30 avril 1918, des suites de ses blessures à l'âge de 45 ans, décoré de la croix de guerre, membre de la « Grande Harmonie » de Croix et de l'Union Mutuelle Croisienne, seront célébrées le lundi 5 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Croix. La famille de M. Broues demeure 2, rue de Bapaume.

— Les membres de l'« Union Mutuelle Croisienne » sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade, M. Achille Broues, mort pour la France.

— La société de gymnastique « La Croisienne » assistera aux funérailles de M. Achille Broues. Rassemblement au local à 8 h. 30. Tenue d'hiver.

FUNERAILLES D'UNE VICTIME CIVILE DE LA GUERRE. — Les funérailles de M. Georges Scotté, victime civile de la guerre, marchand de grains et fourrages, rue de Lille, seront célébrées lundi 5 juin, à 16 h., en l'église Saint-Martin. Réunion au Dépositoire.

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — L'assemblée de juin aura lieu exceptionnellement le samedi 17, à 20 heures, au Café Caron, place Saint-Pierre. M. Victor Diligent, avocat-conseil de l'Union, donnera une conférence sur : « La République ».

CHEZ LES COMBATTANTS BELGES. — On nous prie d'insérer :

« En raison des fêtes de la Pentecôte, la réunion mensuelle de la section est reportée à une date ultérieure.

» Le secrétaire se tiendra à la disposition des membres ayant reçu leur livret de dotation pour la confection de leur fiche de renseignements. Ceux désirant faire partie de la Mutuelle peuvent également se présenter, munis de leur livret de famille. »

SUCCÈS MUSICAL AU CONSERVATOIRE DE PARIS. — Nous enregistrons avec plaisir le nouveau succès remporté par notre concitoyen, M. Maurice Vande Walle au Conservatoire national de Musique de Paris.

Il vient d'obtenir un second prix d'harmonie, se classant quatrième des douze candidats primés sur vingt-neuf concurrents.

Toutes nos félicitations au jeune virtuose croisien.

Assurez-vous sur la Vie
contre l'INCENDIE, contre les ACCIDENTS, à
Monsieur André PIAT
Agent Général des Cies d'Assurances L'ABEILLE
18, Rue des Lignes, Roubaix

WASQUEHAL

FUNERAILLES DE TROIS MORTS GLORIEUX ET D'UNE VICTIME CIVILE DE LA GUERRE. — Demain, lundi 5, à 9 h., seront célébrés en l'église St-Nicolas, les funérailles du soldat Henri Fleurquin, du 33e R.I., mort pour la France, à Javisy-Triage, et de M. Eugène Wallaert, victime civile de la guerre, exhumé du cimetière de Pantin. Réunion à l'église à 8 h. 45.

Lundi à 15 h., auront lieu en l'église du Capreau, les funérailles de l'adjudant Constant Courty, et Florent Deloez, tous deux du 243e R.I., mort pour la France le 10 juin 1915. Réunion à l'église du Capreau.

Les membres du Conseil municipal ont été invités à assister aux funérailles des soldats revenus du front. Réunion le matin à 8 h. 45, à l'église du Centre; à 14 h. 45 à l'église du Capreau.

— **Fraternelle des Anciens Combattants Roubaisiens** (Section de Wasquehal). — Rassemblement au siège, Café de la Cloche, place Fénelon, pour assister aux funérailles du soldat Henri Fleurquin, tombé au champ d'honneur. L'après-midi réunion à 14 h. 45, au siège de la section du Capreau chez Smeesters, pour assister aux funérailles des soldats Courty et Deloose.

— **Sous-Section des Mutilés de Wasquehal.** — Assemblée au siège, 5, rue Ferrer, à 8 h. 45, lundi matin, pour assister aux funérailles du soldat Fleurquin, et à 14 h. pour assister, à l'église du Capreau, aux funérailles des soldats Courty et Deloez.

— **La Fraternelle et le Ralliement** (société de secours mutuels), prient leur adhérents de vouloir bien assister aux funérailles des soldats lundi 5 juin.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 4 juin 1922. — N° 1.

LES DEUX BERCEAUX

PAR ÉMILE RICHEBOURG

PROLOGUE

Dans le département de Seine-et-Marne, sur la ligne du chemin de fer de Paris à Strasbourg, se trouve la jolie petite ville de la Ferté-sous-Jouarre.

On aurait pu l'appeler aussi bien La Ferté-sur-Marne, car elle est gracieusement et même coquettement assise sur les deux rives de cette rivière aux eaux vertes si chère aux Parisiens et aux jolies Parisiennes, qui aiment à courir, les jours de fête, du côté de Nogent, de Joinville, d'Alfort, de Saint-Maur et de Charenton.

A l'extrémité de Jouarre, du côté de Saint-Cyr, on voit, au milieu des champs, une petite maison assez solidement bâtie avec de la pierre meulière et de la brique. Une haie d'aubépine défend l'entrée de son jardinet où végètent quelques vieux arbres à fruits. L'habitation se compose de deux chambres carrées au rez-de-chaussée ; au-dessus les combles pouvant servir de grenier.

Telle on voit aujourd'hui la maison, telle elle était il y a trois quarts de siècle à la fin de l'année 1847, époque où commence notre récit. Il est vrai que des réparations récentes l'ont rajeunie et lui donnent un air tout joyeux.

Nous sommes en novembre. Toutes les feuilles sont tombées des arbres. Plus de fleurs, plus de chants d'oiseaux, plus de bourdonnements d'insectes; les sentiers se sont transformés en ravines. Le vent souffle avec violence et il semble que la nature en deuil pousse des gémissements. C'est l'approche de l'hiver.

La nuit est venue, froide, sombre, profonde.

Un brouillard épais enveloppe la maisonnette isolée. On dirait un linceul.

Cependant, percant ce rideau de brume, l'œil d'un passant aurait pu voir une fenêtre éclairée par la lumière blafarde d'une lampe et la flamme du foyer.

Devant le feu clair, qui pétillait dans la cheminée, une jeune femme était assise. Dans son giron, doucement couchés sur ses bras, elle tenait deux jeunes enfants blonds et roses, deux adorables bébés, aux lèvres vermeilles, potelés, robustes, joufflus comme des chérubins ou des Amours.

Seule, ne craignant pas d'être surprise par une visite importune, la jeune femme avait ouvert son vêtement et mis sa gorge à nu. Et les deux amours, l'un à droite, l'autre à gauche, avaient pris ses seins.

Spectacle ravissant et touchant à la fois! Quel délicieux tableau pour un peintre!... Mère, de l'un, nourrice de l'autre, la jeune femme [illegible] ces deux enfants. Elle faisait un [illegible]

En présence de la grandeur de la maternité, le railleur et le sceptique s'inclinent!

Au cœur de tous les hommes, Dieu a mis le respect pour la mère!

Pendant que les deux enfants, les yeux à demi fermés, leurs petites mains unies, faisant frétiller leurs jambes nues, prenaient avidement leur nourriture, en laissant échapper par instants de petits cris de plaisir, la jeune femme songeait.

A quoi?

Nous allons le dire.

Elle pensait au passé, elle pensait à l'avenir, à sa vie brisée, à son bonheur détruit, à la chose inconnue qui, placée devant son berceau, attendait son enfant.

Elle avait à peine vingt-cinq ans et elle était belle. Mais, déjà, frappée par le malheur, désolée, meurtrie, elle n'espérait plus avoir des jours de joie.

Son regard était triste, mais plein de douceur; son visage portait l'empreinte d'une douleur profonde; dans le pli de ses lèvres, il y avait quelque chose d'amer.

Oui, cette jeune femme avait déjà souffert, beaucoup souffert. Mais sa douleur était contenue, et, forte contre l'adversité, elle paraissait résignée. Elle avait un enfant, un fils!... Faisant abnégation de tout, elle s'oubliait complètement pour ne penser qu'à l'avenir de ce cher petit être.

Pâle, la tête inclinée, elle regardait tour à tour les deux enfants. Pour l'un, son regard était plein de sollicitude; mais quand il s'arrêtait sur l'autre, quelle tendresse! Comme l'amour maternel rayonnait!

Elle rêvait toujours!

Tout à coup, de grosses larmes s'échappèrent de ses yeux, inondèrent son visage, et elle éclata en sanglots.

II

Les enfants ne tétaient plus; leurs lèvres étaient closes, leurs yeux tout à fait fermés. Ils venaient de s'endormir.

La jeune mère prit successivement les quatre petits pieds dans sa main.

— Ils sont chauds comme des cailles, murmura-t-elle.

Puis, regardant encore les deux jolies têtes blondes avec une tendresse infinie:

— Comme ils sont beaux! fit-elle. Ils n'ont pas encore la pensée, ils sont heureux et ne demandent qu'à vivre. Quelle sera leur destinée? Ah! puissent-ils ne jamais connaître le malheur!

Elle appuya les deux têtes sur son épaule gauche et elle se leva, les tenant d'un seul bras, serrés contre son cœur. Elle prit la lampe de cette dernière et elle passa dans une seconde pièce, qui avait pour tout mobilier un lit, deux berceaux, une vieille armoire en noyer et deux chaises.

Elle posa doucement les deux enfants sur son lit, et, vivement, elle prépara les deux berceaux.

Cela fait, elle prit des langes de toile bien blancs, chauffés légèrement derrière la plaque de fonte de la cheminée, et l'un après l'autre, elle emmaillota les enfants. Elle les coucha ensuite chacun dans son berceau.

Les deux bébés, à peine secoués d'ailleurs, ne s'étaient pas réveillés.

Elle les contempla un instant comme en extase; puis, après leur avoir mis un baiser sur le front, elle sortit de la chambre lentement, sans bruit, posant avec précaution ses pieds sur le parquet. Elle tira la porte derrière elle, mais elle la laissa entr'ouverte, afin d'entendre un cri, un soupir, ou seulement un mouvement que pourrait faire l'un des enfants.

Elle plaça la lampe sur une petite table, reprit sa place près du feu, déroula quelques pièces de linge et se mit à l'ouvrage: des reprises à faire aux petites chemises, aux brassières et aux langes des enfants.

Comme nous l'avons dit, la nuit était venue, noire et sombre. Le vent, une sorte de vent de tempête, hurlait autour de la maison en se cognant avec rage aux angles des murs, il faisait trembler et sonner les vitres des fenêtres; puis, furieux de se voir un instant arrêté dans sa marche rapide, il bondissait pa-dessus l'obstacle et allait faire entendre plus loin, dans la campagne tourmentée, ses sifflements sinistres.

Pendant ce temps, les doigts agiles de la jeune mère poussaient et tiraient l'aiguille.

Elle se nommait Louise, elle était née à Jouarre, et la maison où elle demeurait était la sienne.

Elle n'avait que quatre ans lorsqu'elle eut le malheur de perdre son père, Claude Verdier, un brave et honnête ouvrier, un des bons parmi les tailleurs de meules, dont on se souvient encore à La Ferté.

Claude Verdier n'avait pas encore eu le temps de faire de grosses économies, ce qui doit être le but de tout honnête ouvrier qui aime sa femme et qui pense à l'avenir, au bonheur de ses enfants. Hélas! pour sa femme, pour sa fille, Claude Verdier était mort trop tôt.

La veuve pleura son mari, qui était bon et affectueux pour elle, et qu'elle aimait tendrement.

Mais elle se dit qu'elle avait un enfant à élever et qu'elle ne devait pas être au-dessous de sa tâche. Alors elle reprit courage. Elle travailla pour ceux-ci, pour ceux-là, à la maison, aux champs, partout où il y avait une journée à gagner, et, le mieux qu'elle put, elle parvint à élever sa fille.

Quand elle mourut, elle avait su conserver à Louise sa petite maison et son modeste mobilier, sans laisser un sou de dettes.

Louise était tout à fait orpheline. Elle n'avait pas encore dix-sept ans. Qu'allait-elle devenir? On s'intéressa à elle. Une dame de La Ferté, qui avait des relations d'amitié à Paris, lui trouva une place de domestique dans une maison être, chez un médecin.

Louise Verdier fit un paquet de son linge et de ses effets d'habillement, ferma la porte de sa maison dont elle confia la clef à une voisine qui avait été l'amie de sa mère, et se mit en route pour Paris où elle était attendue.

Le docteur Gervais, aujourd'hui un de nos plus grands médecins, jouissait déjà à cette époque d'une certaine réputation comme praticien. Il avait commencé à exercer la médecine fort modestement avec une toute petite clientèle. Mais, travailleur infatigable, médecin par vocation et plein de dévoûment pour ses malades, il ne tarda pas à se faire remarquer. Son savoir et quelques cures heureuses appelèrent bientôt l'attention sur lui et le mirent en lumière. Sa clientèle devint considérable, et, à peine âgé de trente ans, on pouvait déjà dire de lui : « Il marche à grands pas vers la célébrité et la fortune. »

Le docteur Gervais était marié et avait deux enfants. Ceux-ci furent confiés aux soins de Louise Verdier, qui les prit tout de suite en affection et veilla sur eux avec la plus vive sollicitude.

Le docteur et sa femme n'eurent qu'à se louer de leur jeune servante, et ils le lui témoignèrent en la considérant comme un membre de la famille.

Dans cette maison, Louise eut constamment de bons exemples sous les yeux, et les excellents conseils, dont elle sut profiter d'ailleurs, ne lui manquèrent point.

Quand les enfants du docteur furent assez grands pour être mis en pension, Mme Gervais, qui s'était sincèrement attachée à Louise, l'éleva au rang de femme de chambre.

Un jour, la jeune fille fut demandée en mariage par un jeune homme, plus âgé qu'elle de quelques années, qu'elle avait rencontré plusieurs fois chez des personnes de Jouarre établies à Paris.

Ce jeune homme était assez bien de figure; de plus, il avait un excellent état, celui de tourneur en bronze. Il venait, disait-il, de faire un petit héritage de quelques milliers de francs. Il ajoutait:

— Avec cela et les huit francs que je peux facilement gagner par jour, il m'est permis de rendre une femme heureuse.

Louise Verdier se laissa séduire par les belles paroles de l'amoureux et éblouir par le mirage d'une félicité parfaite. Mal conseillée, d'un côté par ses amis de Jouarre, et de l'autre par son cœur, qui n'était pas resté insensible aux sollicitations de l'amour, elle consentit à se marier.

Malheureusement, comme cela arrive trop souvent à Paris, où chacun peut cacher sa vie, même à ses voisins, Louise ne put rien savoir de l'existence du tourneur. Du reste elle négligea de faire prendre des informations, ce qui est toujours prudent en pareille circonstance. Elle avait confiance en lui, elle crut tout ce qu'il lui dit; elle l'aimait!... Ce n'est pas sans intention que les anciens représentaient l'Amour avec un bandeau sur les yeux. Et puis, en le voyant affectueux, empressé près d'elle, plein d'attentions charmantes, pouvait-elle supposer qu'il la trompait?

Un peu contre le gré du docteur et de Mme Gervais, qui avaient le pressentiment de l'avenir, Louise Verdier se maria. Elle devint Mme Ricard. Elle avait vingt-trois ans.

Pendant les premiers mois, tout alla assez bien dans le jeune ménage.

Ricard avait loué et gentiment meublé un petit appartement, rue Saint-Laurent, à Belleville; mais ce qu'il avait laissé ignorer à sa jeune femme, c'est que le mobilier n'était pas à lui. Il ne l'avait pas même acheté à crédit; il avait trouvé plus simple et plus commode de se le faire prêter.

Ricard travaillait, si d'on peut appeler travailler prendre trois jours de repos sur six. Cela ne l'empêchait pas, le samedi, d'écouter fortement sa moitié de semaine. Il apportait au logis juste l'argent qu'il fallait pour ne pas mourir de faim.

Heureusement, il restait à Louise une partie de ses épargnes; elle y toucha, et, petit à petit, elles disparurent.

La bonne harmonie entre les deux époux dura jusque-là. La lune de miel était à son dernier quartier après quatre mois de mariage.

Ricard montra alors ce qu'il était réellement: un paresseux, un coureur, un ivrogne, enfin un homme sans cœur.

Marié à une femme jeune, jolie, intelligente et bonne, il la dédaigna, la délaissa pour reprendre sa déplorable vie de garçon. Il se remit à fréquenter les bals de barrières, et il passait des jours et des nuits à boire et à jouer dans des bouges infects. Il dépensait ainsi le peu qu'il gagnait, laissant sa femme dans un dénûment complet.

Louise savait coudre, elle travailla. Mais on sait ce que produit généralement le travail d'une femme. Et